ABH
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 4 Rue Norbert Segard, 59223 RONCQ
985 289 529 RCS LILLE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 22 janvier 2025

L'an 2025,
Le 22 janvier,
A 9 heures,

La Société GUNAYDIN, Société par actions simplifiée au capital de 500 euros, ayant son siège social 85 Rue de Mouvaux, 59200 TOURCOING, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 985 073 709 RCS LILLE,
Représentée par Batuhan GUNAYDIN, en sa qualité de Président,

Associée Unique de la société ABH,

Après avoir exposé qu'il conviendrait de transférer le siège social du 4 Rue Norbert Segard, 59223 RONCQ au 45 Avenue de l'Europe 59223 RONCQ et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La société GUNAYDIN, Associée Unique, décide de transférer le siège social du 4 Rue Norbert Segard, 59223 RONCQ au 45 Avenue de l'Europe 59223 RONCQ à compter du 15 janvier 2025 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé : 45 Avenue de l'Europe 59223 RONCQ".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société GUNAYDIN

Signé par Batuhan GUNAYDIN
Le 22/01/25
ID: tx_JLAA9QZ9yA0X
Signed with
Universign